

COMPTE RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Yannick CORDONNIER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

EXERCICE 2011 : ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport et les tableaux des résultats budgétaires sont joints à la présente convocation.

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)

EXERCICE 2011 : ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport, le compte administratif et le bilan des opérations immobilières sont joints à la présente convocation.

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)

EXERCICE 2011 : DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport est joint à la présente convocation.

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)

FABRIQUE NORMANT : DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT ET DE LA REGION (FONDS SUD)

La transformation du bâtiment Hennebique, sur le site Romo 1, en halle où sera exposée en permanence la collection Pasquier de faïences, briques et tuiles, est estimée à 5 917 180 € HT, soit 7 076 947 € TTC Le bâtiment désormais dénommé "Fabrique

Normant" accueillera des manifestations de grande ampleur. Une subvention est sollicitée de l'Etat et de la Région.

Adopté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

MISE EN ŒUVRE D'UNE REFLEXION GLOBALE SUR LES MODES DE DEPLACEMENT DOUX

Il est proposé au Conseil Municipal de promouvoir les modes de déplacement "doux" et pour ce faire d'engager une étude sur chaque axe de circulation pour sécuriser les différents modes de cheminement et les développer.

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS REGIONAL AU TITRE DU PROGRAMME "A.M.B.R.E."

Il est proposé au Conseil Municipal de s'investir dans la préservation de la biodiversité. Une étude pour une première tranche concerne l'aménagement des bords de la Sauldre entre le camping et l'île des Poulies et fait l'objet d'une candidature à l'appel à projets du Conseil Régional. L'étude s'élève à 3 050 euros HT, soit 3 647,80 € TTC.

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

ZAC DE LA GRANGE II : MAITRISE D'ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT DE LA ZONE

La Société 3 Vals Aménagement, concessionnaire de la ZAC de la Grange, a fait un appel à maîtrise d'œuvre. Les services techniques de la ville peuvent intervenir moyennant un taux de rémunération de 2,8 % du montant des travaux, soit un forfait de 16 296 € HT, soit 19 490 € TTC.

Adopté à l'unanimité

ASSOCIATION A.P.A.J.H. 41 – REHABILITATION DE L'ANTENNE DE L'INSTITUT MEDICO-EDUCATIF DE VOUZON ET ACQUISITION/REHABILITATION D'UN BATIMENT : GARANTIE D'EMPRUNTS

- **accorde à l'unanimité** la garantie communale à concurrence de 50 % sur l'emprunt de 700 000 euros, pour financer la réhabilitation de l'antenne de l'IME de Vouzon
- **accorde à l'unanimité** la garantie communale à concurrence de 50 % sur l'emprunt de 526 000 euros, pour financer l'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment à usage de blanchisserie

3F/SA JACQUES GABRIEL – OPERATION DE CONSTRUCTION DE 15 LOGEMENTS COLLECTIFS PLUS ET 6 LOGEMENTS COLLECTIFS PLAI – SITE ANCIEN HOSPICE – GARANTIE D'EMPRUNTS

➤ **pour la construction de 15 logements collectifs PLUS**

- **accorde à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)** la garantie communale à concurrence de 50 % sur l'emprunt de 1 253 642 € destiné à la construction et sur l'emprunt de 269 189 € destiné à la charge foncière

➤ **pour la construction de 6 logements collectifs PLAI**

- **accorde à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)** la garantie communale à concurrence de 50 % sur l'emprunt de 411 714 € destiné à la construction et sur l'emprunt de 90 589 € destiné à la charge foncière

AFFAIRES FONCIERES :

SITE ROMO 1 : VENTE DE PARCELLES EN BORD DE LA SAULDRE

La Société Elypsia Invest (Paris) projette d'acquérir les parcelles 6, 7 et 8 du site de Romo 1, en bordure de la Sauldre, pour y édifier 60 logements en 10 petits immeubles, pour la somme de 650 000 € payable en deux fois. Le plan parcellaire est joint.

Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)

ACQUISITION DE TERRAINS ALLEE DES PAQUERETTES

L'acquisition de quatre parcelles, cadastrées section AX n° 785, n° 786, n° 789 et n° 791, représentant un total de 787 m², au prix de 4 € le mètre carré, permettra l'élargissement de l'allée des Pâquerettes et la réalisation d'une aire de retournement. Le plan parcellaire est joint.

Adopté à l'unanimité

ACQUISITION DE TERRAINS DANS LE QUARTIER DES PAPILLONS

L'acquisition de cinq parcelles, cadastrées section BV n° 599, n° 601, n° 604, n° 606, n° 618, représentant un total de 747 m², au prix de 4 € le mètre carré, permettra la création d'une voie publique continuant l'allée de la Célinière. Le plan parcellaire est joint.

Adopté à l'unanimité

ACQUISITION D'UN TERRAIN AU LIEUDIT "LE VIEUX PIERREUX"

L'acquisition d'une parcelle, cadastrée CW n° 204, d'une superficie de 184 m², au prix de 4 € le mètre carré, permettra l'élargissement de la rue du Cordon Bleu avec la création d'une aire de retournement. Le plan parcellaire est joint.

Adopté à l'unanimité

VENTE D'UN TERRAIN RUE DE VEILLEINS

Un administré a demandé à acquérir environ 1 300 m² de la parcelle cadastrée CK n° 299p. pour une somme forfaitaire de 35 000 €. Le plan parcellaire est joint.

Adopté à l'unanimité

SOCIETE BATITERRE : MODIFICATION DE L'ECHEANCIER

Le paiement de la Porte des Béliers s'effectuera en cinq versements égaux échelonnés durant l'année 2012.

Adopté à la majorité (2 contre : M. CHERY - M. GABILLAS)

RENOUVELLEMENT DU BAIL DES ANCIENS LOCAUX MARTINSART A LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

La D.D.T. a demandé la prolongation de son bail dans les locaux 58 rue des Capucins. Le service des Domaines propose un bail de six ans à compter du 1^{er} juillet 2012 pour un loyer annuel révisable de 30 503 euros.

Adopté à l'unanimité

AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

Le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais intègre dans ses statuts l'adhésion de la commune de Loreux, le retrait de Chaumont-sur-Loire et de Rilly-sur-Loire et le transfert de son siège à Selles-sur-Cher.

Adopté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT AVEC LA C.A.F. DE LA CONVENTION CONCERNANT LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

La convention avec la C.A.F. concernant le R.A.M., venue à échéance le 31 décembre dernier, est renouvelée pour une durée de trois ans dans des conditions similaires.

Adopté à l'unanimité

PROGRAMMATION CULTURELLE 2012-2013 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL

Des subventions sont sollicitées du Conseil Régional et du Conseil Général pour la saison culturelle 2012/2013.

Adopté à l'unanimité

CONVENTIONS A L'OCCASION DE LOTISSEMENTS PRIVES

➤ **Rue des Meulans** : La Société Star Immo envisage de réaliser un réseau de collecte des eaux pluviales sur le domaine public et de créer sur son domaine des réseaux publics de distribution d'eau et d'assainissement. Une convention autorise le lotisseur à intervenir.

➤ **Rue Joseph Gaveau** : La Société Star Immo a demandé à la ville de combler le fossé au droit d'un lotissement de 65 lots projeté rue Joseph Gaveau. Elle versera une participation de 8 400 € TTC. Une convention règle les conditions de notre intervention.

Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)

CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'INSTALLATION D'OUVRAGES DE DISTRIBUTION ET DE RACCORDEMENT E.R.D.F.

Une convention avec E.R.D.F. crée une servitude sur les parcelles CD n° 61 et n° 167 pour l'établissement du réseau électrique et le raccordement du lotissement T.D.L.H. rue de Selles-sur-Cher. Un acte notarié officiera cette constitution.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION TRIPARTITE POUR LA RECEPTION DES LIXIVIATS DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE VILLEHERVIERS

La convention établie le 10 mai 2006 avec la Cie Générale des Eaux/Véolia, notre fermier, pour la réception des lixiviats du centre d'enfouissement géré par la Société SITA à Villeherviers, est venue à échéance. Il est proposé de la renouveler pour une période d'un an renouvelable dans la limite de cinq ans dans des conditions similaires.

Adopté à l'unanimité

DENOMINATION DE RUES

Propose à l'unanimité les noms de :

- **"Rue des Fougères"** au chemin rural qui commence au n° 165 de la rue de Loreux et débouche au n° 37 de la rue du Grand Vauvert
- **"Allée du Clos du Cordon Bleu"** à la voirie interne du lotissement (20 lots) situé entre le 29B et le 31 E de la rue du Cordon Bleu
- **"Allée Paul GAUTHIER" (Maire de Lanthenay 1920-1922/1935-1938)** à la voirie interne du lotissement (65 pavillons) situé entre le 13 et le 23 de la rue Joseph Gaveau"

DENOMINATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE

Le rapport est joint à la présente convocation.

Adopté à l'unanimité

REMISE GRACIEUSE DE PENALITES CONCERNANT DES TAXES D'URBANISME

Il est proposé d'accorder une remise gracieuse de pénalité à la Caisse d'Epargne Loire Centre – N° P.C. : 19408R0121, pour la somme de 234,25 euros, à M. et Mme GUERRA Nelly et Jorge – N° P.C. : 19410R0068, pour la somme de 371,47 euros.

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport est joint à la présente convocation.

- **DM n° 1 du budget principal (ajustements des reports 2011-2012 votés au B.P.)**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY - M. GABILLAS)

- **DM n° 2 du budget principal**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY - M. GABILLAS)

- **DM n° 1 du budget annexe "Loisirs et Culture, Pyramide et Sudexpo"**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY - M. GABILLAS)

➤ **DM n° 1 du budget annexe "Immobilier d'entreprise"**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY - M. GABILLAS)

➤ **DM n° 1 du budget annexe "Lotissement Romo 1"**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN – M. CHERY - M. GABILLAS)

PERSONNEL COMMUNAL

➤ **Tableau des effectifs**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Mise à disposition du personnel : C.C.R.M.**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Mise à disposition du personnel : renouvellements**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Mise à disposition du personnel : Vernou en Sologne**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Recrutement d'un contractuel**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Manifestation culturelle – Rémunération des intervenants**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

➤ **Ecole municipale de musique**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION – Mme GIRAUDET – M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

COMMUNICATION DU RAPPORT DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX CONSEILS DES E.P.C.I. AUXQUELS ELLE ADHERE

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque E.P.C.I. auquel adhère la commune, doit adresser un rapport retraçant son activité.

- **Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre**

Le rapport d'activités 2011 est joint à la présente convocation.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport.

- **Territoires Développement**

Le rapport d'activités 2011 est joint à la présente convocation.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport.

COMMUNICATION DES COMPTES-RENDUS ET RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELS 2011

- **Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport d'affectation**

Le rapport est joint à la présente convocation.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport.